



ÉDITO



Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois, Depuis 2020, nous avons été contraints d'annuler ces temps de partage et de convivialité représentés par les vœux du maire. Le samedi 7 janvier 2023, nous avons enfin pu venir à votre rencontre, souhaiter le meilleur pour notre ville et ses habitants.

L'année écoulée aura été une année de travaux avec l'isolation thermique de l'école élémentaire et la pose de la première pierre de la médiathèque. Des travaux contraints budgétairement dans une démarche de transition écologique pour une ville en mutation qui se veut résolument tournée vers l'avenir.

Une autre principale nouveauté de l'année 2022 a concerné la définition d'un projet éducatif communal 2022-2026 en partenariat avec la Caisse d'allocation familiale et les services de jeunesse et sports. En présence du directeur académique de l'Éducation nationale et de tous les partenaires éducatifs, la convention sera signée le 27 février prochain.

Le programme "Petites villes de demain" se poursuit avec la signature le 9 février 2023 de la convention cadre précisant l'ensemble des engagements des différents partenaires. Parmi les outils activés, l'OPAH RU avec opération façades doit être lancée en 2023, dans un souci d'attractivité, de lutte contre la vacance de logement et la précarité énergétique. Le 8 avril 2023, la nomination du groupe scolaire public "Claude Pradal" rendra hommage à l'homme, au professeur au collègue Laboissière et ancien maire de Villeneuve-de-Berg.

C'est dans un souci de dynamisme et d'attractivité que nous nous appuyons sur le soutien technique de nos agents. Nous les remercions pour leur engagement. Je salue leurs compétences et souhaite la bienvenue à ceux qui ont choisi de rejoindre notre collectivité.

Très belle année 2023, faite de créativité et de diversité. Prenez soin de vous et de vos proches.

Sylvie Dubois, Maire

PATRIMOINE

LA FILATURE DE SERRELONGE

L'ancienne filature, située sur la crête de Serrelonge, est le seul bâtiment industriel encore nettement identifiable à Villeneuve.



La filature, photographiée par Jean-Charles Gros.

Sa silhouette allongée, les neuf hautes fenêtres cintrées de sa façade principale et surtout sa cheminée de briques signalent une usine. L'urbanisation a profondément modifié le paysage.

Fragilisée par le temps et devenue dangereuse, la cheminée doit être bientôt démontée.

L'histoire de l'usine est mal connue car les sources font défaut. Lorsque la filature est mentionnée pour la première fois, en 1842, elle appartenait à Benoît Bertoye qui, dans les années suivantes, acheta à ses voisins

la plupart des parcelles agricoles jusqu'au bord de l'Ibie. La filature ne fonctionnait pas à la force hydraulique mais à la vapeur. Elle avait cependant besoin d'eau pour alimenter la chaudière et ramollir les cocons de soie avant le dévidage. L'eau de la rivière était pompée, deux bassins servant de stockage en contrebas de l'usine.

En 1851, le propriétaire demanda une autorisation préfectorale pour utiliser une machine à vapeur qui se trouvait dans l'axe du bâtiment principal, au sud-est. Elle pouvait chauffer l'eau de 60 bassines à dévider et la vapeur entraînait les tours mécaniques qui enroulaient les écheveaux de fil.

Le travail des femmes et des enfants était pénible du fait de la longueur des journées, de la station debout, du bruit permanent des machines et de l'air humide nécessaire au conditionnement du fil de soie.

En 1866, Benoît Bertoye déclara agrandir sa filerie de cocons : ce sont les deux travées méridionales du bâtiment principal. Des cartes postales circulant vers 1903 montrent l'usine et sa cheminée carrée plus haute que le toit. Ce n'est pas celle que l'on voit aujourd'hui.

En 1886, Henri Molle racheta les terrains et l'usine. Vers 1908, il engagea une forte somme pour installer une nouvelle chaudière destinée à faire du moulinage. Une carte postale timbrée en 1915 montre deux cheminées, la plus récente borde le chemin de Serrelonge, c'est celle que nous connaissons. Peu après une faillite en 1933, l'entreprise Molle cessa sa production ; les bâtiments prirent une autre fonction, celle de lieux d'habitation.

SOMMAIRE

Page 1 ■ Édito du Maire

■ La filature de Serrelonge

Page 2 ■ La mairie à votre service

■ Accueil collectif de mineurs

■ De nouvelles agentes au service de la population villeneuvoise

Page 3 ■ Économie sur l'éclairage public

■ Modifier le PLU pour revitaliser le centre-bourg

■ Poètes en herbe, à vos plumes !

■ Agenda

Page 4 ■ Institut de beauté "M"

■ Le loto du rugby

■ Un atelier boutique partagé par deux artisans

■ Marabout, bout d'ficelle

Page 5 ■ Signature de la convention-cadre "Petites villes de demain"

■ Retour sur les vœux de la municipalité

Page 6 ■ Les rdv de la bibliothèque

■ Le pont béalière en restauration

■ Le premier "Trail 2 Berg"

Page 7 ■ Tribunes des quatre listes politiques de Villeneuve-de-Berg

Page 8 ■ Le repas des aînés

■ Une expo à voir

■ Création d'un pôle santé bien-être

Le premier "Trail 2 Berg" aura lieu le 26 mars, en page 6.





OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h.
Samedi de 9h à 12h.

PERMANENCES DES ÉLUS

■ Sur rendez-vous :

Sylvie Dubois, maire

■ Lundi de 14h à 18h (rdv souhaité) :

Patrick Rotger, 3^e adjoint,
attractivité et développement
économique, commerce et
artisanat

■ Mardi de 10h à 12h (rdv souhaité) :

Marie Fargier, 2^e adjointe,
cadre de vie, voirie, urbanisme,
réseaux électriques, fibre
optique, sécurité, services
techniques

■ Jeudi de 10h à 12h (rdv souhaité) :

Anne-Marie Eyraud,
permanence CCAS

■ Vendredi de 14h à 18h et samedi matin sur rdv :

Stéphane Chausse, 1^{er} adjoint,
transition énergétique
et écologique, bâtiment,
agriculture, mobilité, eau,
déchets, énergie renouvelable,
service technique

■ Vendredi de 14h à 18h (rdv souhaité) :

Florian Morge, 5^e adjoint,
éducation, vie associative,
jeunesse, sports

SERVICES UTILES

■ Bibliothèque municipale :

06 33 23 34 69
bibliothequemunicipale@
villeneuveberg.fr

■ Services techniques :

dst@villeneuveberg.fr

■ Déchetterie : 04 75 94 76 45

du lundi au samedi
de 9h à 11h45,
mercredi de 9h à 11h45
et de 13h30 à 17h

■ SIDOMSA : 04 75 94 33 57

■ SIVOM : 04 75 94 82 94

■ SAUR : 04 63 36 10 00

de 8h à 18h, 04 63 36 10 09
soir et week-end

TOUTES LES INFOS sur
villeneuveberg.fr

ÉDUCATION

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Depuis la rentrée de septembre 2022, l'accueil périscolaire est devenu un Accueil collectif de mineurs (ACM). Les enfants accueillis bénéficient d'animations variées dans le cadre d'un riche programme éducatif. Après "Nature Environnement" (période 1, du 1^{er} septembre au 21 octobre 2022), "Libr' Expression !" (période 2, du 7 novembre au 16 décembre 2022), l'équipe d'animation périscolaire primaire (maternelle et élémentaire) a proposé aux enfants "Le Tour du Monde en 19 jours" (période 3, du 3 janvier au 3 février 2023). Ainsi, les enfants ont pu réaliser des fresques sur différents pays, confectionner des drapeaux, faire des activités sur le plateau sportif...

Tous les programmes d'animation hebdomadaires sont communiqués aux familles via le mur du Portail famille et le site internet de la commune : villeneuveberg.fr. En outre, chaque thématique perdure dans le temps. Exemples : sensibilisation au tri (période 1, "Nature Environnement") et droits des enfants (période 2, "Libr' Expression !") continuent d'être intégrés aux activités de la période 3.

Pour la période 4, du 20 février au 7 avril 2023, les animatrices et animateurs travaillent actuellement sur la programmation des activités. La thématique sera " Qui s'aime ou qui sème, récolte..." et le planning de la première semaine, du 20 au 25 février 2023, sera élaboré et communiqué le vendredi 17 février au plus tard.



L'accueil périscolaire est devenu un Accueil collectif de mineur (ACM).

VIE ADMINISTRATIVE

DE NOUVELLES AGENTES AU SERVICE DE LA POPULATION VILLENEUVOISE



De gauche à droite, Astrid Riffard, Lucille Duthoit et Olympe Leynaud (Sandra Collignon n'a pas pu être présente sur la photo).

En novembre 2022, **Astrid Riffard** a pris ses fonctions de directrice du service administratif. Diplômée de sciences po Lyon, elle dispose d'une formation solide dans le domaine des administrations publiques. Ses stages et vacances en collectivités et Préfecture lui ont permis de se familiariser avec l'administration et d'appréhender le travail en lien avec les élus. L'égalité femmes-hommes est un sujet important à ses yeux. À ce titre, elle a réalisé son mémoire de recherche sur les réseaux professionnels féminins dans la fonction publique

et leur impact dans la lutte contre "le plafond de verre".

Lucille Duthoit a pris ses fonctions en juin 2022. Après une période de travail à mi-temps, partagée entre le SEBA et la commune, elle a souhaité intégrer, au 1^{er} janvier 2023, la collectivité à temps complet dans le cadre d'une mutation. En charge de la comptabilité, elle s'investit pleinement dans ses nouvelles missions.

Sandra Collignon a rejoint l'équipe administrative en janvier 2023 pour un remplacement de plusieurs mois à l'accueil de la mairie. En formation au sein du CFPPA Olivier de Serres dans l'optique d'une reconversion professionnelle, elle a intégré l'équipe en janvier.

Olympe Leynaud rejoint le service au poste d'assistante aux ressources humaines. Un parcours professionnel atypique pour cette diplômée en management qu'elle saura mettre au service de la collectivité en général et des agents en particulier.

Quatre nouvelles recrues qui viennent compléter l'équipe administrative avec pour principale et indispensable qualité, le sens du service public. Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions pour l'intérêt qu'elles portent à notre commune.



Une économie d'environ 14 000 € par an.

Lors du conseil municipal de décembre, la décision a été prise à l'unanimité d'éteindre l'éclairage public sur certaines tranches horaires modulables si nécessaire (de 23h à 5h du matin du 30 septembre au 30 avril et à partir de minuit du 1^{er} mai au 29 septembre sans rallumage le matin). Cette mesure a été

prise en concertation avec les habitants grâce à un sondage et aux quatre permanences publiques réalisées en fin d'année 2022, où une grande majorité des participants était favorable à cette extinction sur tout le périmètre communal pour des raisons économiques et écologiques. Au tarif 2022 de l'électricité, cette extinction représente 14 000 € par an d'économie.

Les travaux nécessaires ont été commandés auprès du SDE07 (rénovation d'armoires, installations d'horloges et commandes à distance de ces dernières). Les travaux seront normalement effectués avant l'été et nous vous informerons ultérieurement de la date de la mise en application de l'extinction de l'éclairage public.

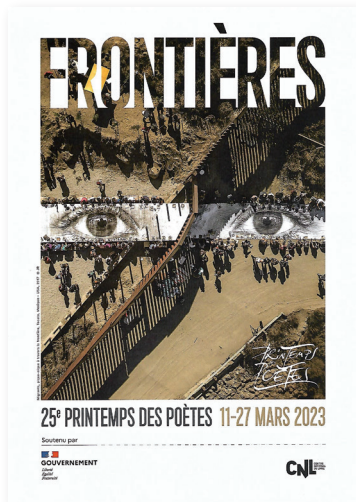
En complément de ces travaux à court terme, un travail sur l'optimisation et la rénovation de l'ensemble de l'éclairage public communal est engagé.

URBANISME MODIFIER LE PLU POUR REVITALISER LE CENTRE-BOURG

La commune a engagé deux modifications simplifiées du Plan local d'urbanisme (PLU) en vue d'y apporter des ajustements. Cette démarche s'appuie sur le travail mené au sein des "Ateliers du Territoire", et est en lien avec le programme "Petites villes de demain" avec pour objectif principal la revitalisation du centre-bourg.

La première modification porte plus spécifiquement sur la zone de Lansas avec divers ajustements du règlement écrit afin que le PLU soit compatible avec le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) de l'Ardèche Méridionale. Cette modification tend à favoriser le tissu commercial de proximité du centre-bourg et à requalifier le secteur de Lansas dans une démarche respectueuse et qualitative afin de créer une zone commerciale et artisanale de choix. La seconde modification porte sur le centre-bourg avec la préservation du linéaire commercial allant de la Barricade à la place Olivier de Serres afin d'interdire le changement de destination des commerces en rez-de-chaussée. La révision des règlements écrits et graphiques a été également faite afin notamment de mettre à jour la liste des emplacements réservés, de permettre l'installation du projet UrbasSolar ou encore d'adapter certaines Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) aux projets futurs communaux et intercommunaux.

CULTURE POÈTES EN HERBE, À VOS PLUMES !



Dans le cadre du Printemps des poètes 2023 dont le thème est "Frontières", la municipalité organise un concours de poésies du 13 février au 10 mars.

Les poèmes doivent être écrits de préférence sur un format de papier A4 dans le sens de la hauteur. Les participants doivent mentionner leur âge et leur numéro de téléphone.

Les poésies sont à déposer dans des urnes mises à disposition à partir du 13 février à la mairie, à la bibliothèque municipale ainsi qu'à la librairie L'île poétique.

Le concours, ouvert à tous, est aussi à l'attention des élèves du collège, de la Maison familiale rurale, des écoles, ainsi qu'aux résidents des établissements de soins implantés sur la commune.

Les plus beaux poèmes se verront décerner un prix, le samedi 25 mars, au cours d'une cérémonie organisée à la salle l'Ardéchoise. Renseignements : 06 87 16 72 56.

AGENDA

FÉVRIER

• Du lundi
13/02 au

vendredi 10/03

25^e Printemps des poètes,
avec concours de poésie.

MARS

• **Samedi 4/03**

Festival +cour(t) # 6, salle l'Ardéchoise. Spectacle humoristique de 18h30 à 19h30, puis temps convivial de restauration avec blind test, concert de reggae avec 007 Airlines à 21h et DJ set. Contact : cultureenfait@gmail.com.

• **Dimanche 26/03**

Trail 2 Berg, 14km, épreuve individuelle et en relais par équipe de deux personnes. Inscriptions : www.lesportif.com.

AVRIL

• **Samedi 1^{er} et dimanche 2/04**

Salon ZEN&THERA de 10h à 18h, salle l'Ardéchoise.

• **Dimanche 2/04**

Vide-grenier, place des Combettes. Organisé par le centre socioculturel et la MFR. Contact : 04 75 94 72 36.

• **Dimanche 2/04**

L'association Les randonneurs du pays de Berg, pour ses 30 ans, organise une randonnée ouverte à tous suivie d'un apéritif dînatoire, au petit boudrome. Contact : 07 84 44 76 91.

• **Samedi 15 et dimanche 16/04**

Exposition "Dentelles et patchworks", Hôtel Malmazet.

• **Samedi 29/04**

L'association de motards "Une rose, un espoir" proposera des roses au bénéfice de la lutte contre le cancer.

• **Du samedi 29/04 au dimanche 28/05**

Exposition des céramiques de Dolorès Roux, Hôtel Malmazet, vernissage le 28/04 à 18h.

MAI

• **Lundi 1^{er}/05**

Foire annuelle et 2^e édition de la Fête du livre, centre-bourg et place O. de Serres.



L'institut M est situé 52 place Edmond Largier.

« Je m'appelle Morgane Hurtelle, après avoir effectué quatre ans d'apprentissage en alternance, j'ai travaillé pendant sept ans en tant qu'employée puis comme responsable d'institut à Amiens. Pour raisons personnelles et professionnelles, nous sommes venus avec mon conjoint et ma petite fille habiter en Ardèche, département de naissance de mon conjoint. C'est ici que j'ai souhaité concrétiser mon rêve, celui d'ouvrir mon propre institut de beauté. Passionnée par mon métier, j'y ai mis toute mon âme afin de créer un petit cocon à mon image. à l'institut M, il vous est proposé des épilations, des soins du corps, des soins du visage, des soins de beauté des mains et des pieds ainsi que de l'onglerie. J'ai hâte de vous rencontrer. »
Institut M, 52 place Edmond Largier, ouvert du lundi au samedi sur rdv au 06 13 05 43 95.



Roxane Riou est potière, Alice Corbel est maroquinnière.

Ces deux jeunes femmes se sont rencontrées un peu par hasard dans leur recherche d'un local, puis la société coopérative Villages vivants, dont la commune est désormais sociétaire, a permis l'achat du local et sa mise en travaux. La démarche de Villages vivants est de soutenir des projets collectifs issus de l'économie sociale et solidaire et de redynamiser le tissu commercial dans les bourgs ruraux.

Roxanne Riou, potière, réalise de la vaisselle en grès, façonnée sur le tour. Le grès est une argile solide aux teintes douces du blanc au roux. Son caractère rustique invite Roxanne à créer des objets qui s'inscrivent dans l'héritage de la poterie traditionnelle tout en alliant l'esprit et les usages contemporains.

Vous pourrez également découvrir le travail d'Alice Corbel. Depuis 2020, elle confectionne à la main des chaussures fermées du 36 au 46, 100 % cuir et semelle caoutchouc. En plus de ces différents modèles, Alice vous proposera une petite gamme de maroquinerie : sacs bandoulières, sacs banane, portefeuille, porte-monnaie, pochettes, étuis à lunettes, ceintures... "Cabane" sera dédiée à la fabrication et à la vente, mais également au partage et à l'apprentissage : Alice et Roxanne proposeront des ateliers, initiations aux arts du cuir et au travail de la terre pour enfants et adultes.



La devanture de l'atelier boutique Cabane, place Couverte, actuellement en cours de finition.

SALON ZEN&THERA

Le thème est "soins naturels et énergétiques". Organisé par la boutique Reconnexion à soi.

Week end du 01 et 02 Avril
De 10h00 à 18h00
Villeneuve de Berg

SALON ZEN&THERA

Soins Naturels et Énergétiques

Conférences, Thérapeutes, Exposants,

Venez rencontrer les professionnels proches de chez vous

Contact: zenethera.vdb@gmail.com
Entrée Libre

ARTISANAT ET COMMERCE MARABOUT, BOUT D'FICELLE

« Créatrice textile installée depuis peu à Villeneuve de Berg, je conçois des vêtements évolutifs qui grandissent avec l'enfant et des accessoires pour bébés et enfants de 0 à 6 ans. Je propose sarouels, sweat-shirts, t-shirts, jupes, robes, shorts ainsi que des accessoires : bavoirs, serviettes de cantine, protège carnet de santé, tapis à langer... Je personnalise certains articles en brodant à la main un prénom ou des initiales. J'utilise des matières douces pour la peau, confortables à porter et faciles à laver. Mon travail est visible à l'atelier sur rendez-vous, sur mon site internet ou dans des boutiques de créateurs dont la liste est sur mon site internet. »
Marabout, bout d'ficelle - Isabelle Burgos - contact@maraboutboutd'ficelle.com
06 88 17 29 87 - www.maraboutboutd'ficelle.com



Vêtements pour bébés et enfants de 0 à 6 ans.

Le programme "Petites villes de demain" porté conjointement par l'État, la commune et l'intercommunalité a pour objectif d'apporter les outils nécessaires au développement et à l'attractivité de tout un territoire.

Après la signature de la convention d'adhésion en mai 2021, cette dernière cadre et précise les ambitions retenues, son articulation avec le Contrat de relance et de transition énergétique et l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, des entreprises et des populations des territoires. Elle indique aussi l'ensemble des engagements des différents partenaires pour la période du programme 2021-2026 : État, opérateurs, collectivités, secteur privé. Le jeudi 9 février, en présence de Monsieur le Préfet, la convention cadre a été signée.



Le 9 février 2023, la convention cadre a été signée en compagnie de tous les partenaires.

Les partenaires

Deux partenaires incontournables sont associés à la démarche :

- L'hôpital Claude Dejean, engagé dans une démarche de modernisation, achève sa restructuration lui permettant de consolider les compétences et l'expertise de ces équipes, positionnant l'hôpital comme un lieu de référence sur le Sud-Ardèche en matière de gérontologie. Par rapport à la dynamique de revitalisation promue par le programme PVD, la présence de l'hôpital sur Villeneuve-de-Berg fait donc figure d'opportunité majeure pour le projet de territoire.

- Le CERMOSEM, antenne de l'Université Grenoble Alpes (UGA) souhaite renforcer son ancrage territorial. Par ses activités, il génère un dynamisme important sur le territoire et localise dans la proximité une expertise précieuse dans le domaine de l'aménagement. Le programme PVD constitue aussi une opportunité pour renforcer l'attache territoriale du CERMOSEM.

Les priorités du programme PVD

- La redynamisation du centre-bourg avec la revitalisation du commerce, la requalification de la voirie, la végétalisation des espaces, l'amélioration de l'habitat, la lutte contre la vacance des logements, le maintien d'activités économiques en centre-bourg et le développement de services à la population.
- L'inscription du territoire dans les enjeux de transition énergétique, dans un programme de production d'énergie photovoltaïque, de rénovation thermique des bâtiments publics

associé à une gestion raisonnée et responsable.

- L'amélioration de la prise en compte des enjeux territoriaux de santé avec la finalisation de la restructuration de l'hôpital, la relocalisation de la maison de santé, le lancement d'un plan territorial de santé, le développement d'un pôle d'expertise gérontologique et la reconstruction du centre de secours avec achat du terrain finalisé en cette année 2023.
- La réinscription en centre-bourg de nouvelles activités pour la valorisation du foncier disponible avec le lancement d'une réflexion sur la requalification de la friche hospitalière et la création à proximité d'une Cité de l'artisanat.
- Le développement des mobilités douces et la valorisation de la vallée de l'Ibie.
- La mise en place d'un projet alimentaire territorial à l'échelle de la communauté de communes avec la création d'une cuisine centrale et le recours appuyé aux productions agricoles locales.

Les objectifs

- Conforter de manière cohérente et coordonnée le centre-bourg. Réaffirmer la primauté du centre-bourg dans les stratégies d'aménagement en coordonnant mieux les projets et les politiques publiques (habitat, commerce, espaces publics) est un objectif majeur. La requalification progressive de la bastide historique doit permettre à la commune de renouer avec son statut de centralité animée.
- Promouvoir un territoire plus équilibré et autonome. L'affirmation de l'intercommunalité comme échelle de coordination stratégique de l'offre économique doit permettre de favoriser l'émergence d'un écosystème économique local plus robuste et plus divers permettant de vivre et de travailler sur le territoire. L'offre commerciale et l'offre de services doivent être renforcées dans le centre de Villeneuve-de-Berg. Les potentiels fonciers importants présents sur la commune (place des Combettes, friche de l'Hôpital, Lansas) doivent permettre l'émergence de nouvelles activités économiques.

Les premiers vœux du maire et de l'équipe municipale en public en ce début d'année 2023, a été l'occasion de dresser le bilan des actions engagées en 2022 et d'annoncer une année de travaux, de concrétisation de projets en 2023. Ainsi est prévue l'installation du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes et ses 15 salariés en avril, dans les locaux de l'ancienne trésorerie. Deux artisanes ouvriront aussi un atelier boutique, place Couverte, enfin l'inauguration de la médiathèque aura lieu à l'automne.

Un hommage a été rendu par la maire à deux élus disparus : Jean-Paul Roux, président de la communauté de communes Berg & Coiron depuis sa création et Claude Pradal, ancien maire de Villeneuve-de-Berg et enseignant. Le groupe scolaire public recevra le nom de ce dernier au mois d'avril.



Une cérémonie avec des remises de médailles de la ville.

Trois personnalités locales ont été mises à l'honneur et la médaille de la ville leur a été attribuée : Nadine Mouton, pour son engagement de longue date au sein de l'association sportive Berg Helvie ; Vincent Didier, technicien forestier et écrivain ; Bernadette Jouret, à titre posthume, formatrice à la Maison familiale rurale dès sa création et passionnée d'histoire locale. L'orchestre Buena vista centre social club a animé musicalement l'apéritif qui a suivi.



L'orchestre Buena vista centre social club.

Le mardi 24 janvier, les agents de la mairie étaient conviés à la traditionnelle cérémonie des vœux. L'occasion pour la maire et son conseil municipal d'exprimer toute leur reconnaissance pour le travail accompli au service de la commune. Une nouvelle équipe se constitue autour de notre directrice des services. Des anciens et de nouveaux, forces de compétences, aspirant à nos côtés à faire rayonner notre "Petite ville de demain".

LES RDV DE LA BIBLIOTHÈQUE

FÉVRIER

• **Mardi 21/02**

Les bébés aiment les livres : *Le tipi des enfantines* par Charlotte Irvoas, à 10h. Pour les tout-petits de 0 à 4 ans. Sur réservation.

• **Jusqu'au lundi 27/02**

Exposition *Le Petit Prince* (par les enfants de CM1/CM2 de l'école du Parc). Tout public.

MARS

• **Mercredi 22/03**

On joue ! *En famille et entre amis* (en partenariat avec la ludothèque), à 15h. Tout public (à partir de 4 ans). Sur réservation.

AVRIL

• **Jeudi 27/04**

Les bébés aiment les livres : *Le tipi des enfantines* par Charlotte Irvoas, à 10h. Pour les tout-petits de 0 à 4 ans. Sur réservation.

MAI

• **Du mardi 9/05 au mardi 13/06**

Exposition *Jeu de cubes* de Véronique Vernet (en partenariat avec la Médiathèque départementale). Public jeunesse/petite enfance.

• **Mercredi 17/05**

Spectacle *Miam Miam ! Contes à croquer* par Ludovic Souliman, à 16h. Spectacle à voir en famille à partir de 4 ans. Sur réservation.

JUIN - JUILLET

• **Mercredi 14/06**

Balade contée végétale par Patrie Rochedy, à 16h. Tout public à partir de 7 ans. Sur réservation.

• **Du mardi 13/06 au lundi 31/07**

Exposition *Étonnants voyageurs* (en partenariat avec la Médiathèque départementale). Public ado/adulte.

Bibliothèque Municipale

88 Grande Rue

Tél. : 04 75 37 99 12

Mail : bibliothequemunicipale@villeneuvedeberg.fr

Site internet : villeneuvedeberg.fr/culture-loisirs/bibliotheque

PATRIMOINE

LE PONT BÉALIÈRE EN RESTAURATION

La restauration du mur en pierres sèches qui accède au pont béalière du XIV^e siècle situé sur les bords de l'Ibie s'est achevée le 16 novembre dernier. Cette fin de chantier, prise en charge par la mairie, vient conclure un an et demi de travaux menés en plusieurs étapes :
- un chantier international de jeunes à l'été 2021, organisé par la mairie et par Berg & Coiron
- l'hiver et le printemps suivants, des bénévoles villeneuvois et des jeunes de Berg & Coiron sont intervenus pour poursuivre le chantier
- enfin, la mairie a fait appel à une entreprise pour terminer ce chantier qui met en valeur l'histoire et le patrimoine villeneuvois.

Un grand merci aux bénévoles participants, à l'association de Protection du patrimoine de Villeneuve-de-Berg, à M. Almagro pour les pierres apportées ! Le chantier a été soutenu par la démarche de protection et de valorisation de la vallée de l'Ibie et par la région Auvergne-Rhône-Alpes.



Restauration d'un mur en pierres sèches : c'est fait !

SPORTS ET LOISIRS

LE PREMIER "TRAIL 2 BERG"



Les communes de Saint-Andéol-de-Berg et de Villeneuve-de-Berg, ainsi que les associations du Petit-Tournon porte de l'Ibie et du comité des fêtes de Saint-Andéol-de-Berg se sont réunies pour organiser le 26 mars 2023 le premier "Trail 2 Berg". Cette épreuve individuelle ou en relais de deux personnes se déroule sur une distance de 14 km, pour un dénivelé positif de 360 m.

Le programme

7h30 à 9h : accueil des participants et retrait des dossards au stade de rugby.
9h15 : briefing.
9h20 : échauffement avec Tanguy et Séb.
9h30 : départ commun du 14 km solo et relais.
10h30 : arrivée des premiers coureurs.
12h : remise des prix et casse-croûte offert.

Inscriptions et tarifs

- En ligne : sur www.lesportif.com :
Tarif individuel : 12 €.
Tarif relais : 15 € (pour les deux personnes).
 - Sur place : il sera possible de s'inscrire sur place au stade de rugby, le samedi 25 mars de 10h à 12h ou le dimanche 26 mars de 7h30 à 8h45, en fonction des disponibilités restantes.
Tarif individuel : 15 €.
Tarif relais : 18 € (pour les deux personnes).
- Pour participer, il est obligatoire de présenter un certificat médical de moins de 12 mois ou une licence de la fédération d'athlétisme.



Une animation sportive ouverte aux trailers.

Départ

Stade de rugby, voie du Rugby à Villeneuve-de-Berg à 9h30.
Nombre maxi de participants : 200.

Informations : www.lesportif.com



■ TRIBUNE DE LA MAJORITÉ "DESSINE-MOI VILLENEUVE"

Transition, sobriété, crise, dépendance, bouclier performance, précarité, passoire... les questions énergétiques dominent depuis plusieurs mois l'actualité et se déclinent sous de multiples vocables. Ils illustrent toutefois bien les enjeux de court et de moyen termes auxquels nous sommes confrontés : ceux de contraindre nos dépenses en pleine période inflationniste et de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. L'enjeu de la transition, dès le début du mandat, a été appréhendé par la nouvelle municipalité avec, entre autres, deux actions phares : celle d'engager un plan de rénovation énergétique des bâtiments communaux et celle, avec l'intercommunalité, de favoriser l'implantation au Plan des Buns d'une centrale de production d'électricité photovoltaïque. Mais ces projets prennent du temps. En 2022, nous avons pu améliorer les performances énergétiques de l'école élémentaire. En 2023, la nouvelle médiathèque offrira des conditions de confort thermique innovantes pour la commune et l'ancienne trésorerie de Barjac fera également l'objet de travaux de rénovation et d'isolation.

Mais la crise énergétique, enclenchée au début de l'année dernière, rattrape tout le monde et si les particuliers ont pu, cette année, bénéficier d'un bouclier protecteur, les collectivités locales ont été frappées de plein fouet en dépit de l'aide apportée par l'État. Alors que nous avons réussi à faire baisser la consommation des bâtiments communaux, tant pour le gaz que pour l'électricité, aidés également par une année chaude, les factures ont plus que doublé bousculant les équilibres budgétaires de la commune, nous astreignant à devoir faire en 2023 des efforts de gestion drastiques et sans précédent sur la plupart des politiques municipales et remettant en cause durement notre capacité d'investissement. Dès lors, alors que la commune dispose d'un patrimoine immobilier conséquent, vieillissant et énergivore auxquels seuls d'importants investissements pourraient remédier dans le temps, l'enjeu de sobriété est plus que jamais un impératif. Elle commence par l'éclairage public dont l'extinction, une partie de la nuit, a été décidée à l'unanimité en conseil municipal. Elle sera possible, sitôt que nous aurons pu équiper nos lampadaires d'horloges astronomiques. Elle se poursuit par la maîtrise renforcée des dépenses énergétiques dans les bâtiments. Mais la commune ne peut y arriver que si tout le monde se responsabilise quant aux usages qu'ils en ont : élus, agents, associations, habitants... La commune est également attentive aux nombreux habitants également fragilisés par cette situation et a décidé de les accompagner durablement pour relever ce défi. Au-delà de l'action sociale d'urgence qu'elle peut mobiliser lors des situations de forte précarité, elle a décidé, dans le cadre de l'OPAH, d'augmenter significativement ses aides à la rénovation des logements mal isolés. Elle vient également d'être retenue fin 2022 par France Mobilités et l'ADEME dans le cadre de l'appel à projets TENMOD pour développer à l'échelle locale des alternatives solidaires à la voiture individuelle.

Les enjeux environnementaux, sociaux et économiques, plus que jamais, sont liés et la période difficile que nous traversons fait prendre conscience, si besoin était, de leur étroite corrélation. C'est dans une mobilisation de tous, au service de l'intérêt général que la commune puisera l'énergie de relever les défis d'une transformation solidaire et durable de son cadre de vie dans lesquels elle s'est engagée avec volontarisme. Et c'est le cœur à l'ouvrage, conscients de l'importance du challenge, que nous engageons cette nouvelle année.

■ TRIBUNE COMMUNE DES LISTES "AGISSONS ENSEMBLE" ET "S'INVESTIR"

Pour cette nouvelle année 2023, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur. Nous plaçons pour une gestion communale transpartisane et donnons l'exemple par un article commun à deux listes minoritaires.

En septembre 2022, des lignes directrices de gestion du personnel ont été votées en conseil municipal pour « passer d'une gestion à l'ancienne à une politique moderne des ressources humaines ». Parce qu'auparavant, des décisions auraient été prises à l'aveugle sans en mesurer les impacts budgétaires... Quelques semaines plus tard, la directrice adjointe (DA), cadre de catégorie B, part deux ans à peine après avoir été recrutée. Son poste est stratégique : le DA doit être suffisamment expérimenté pour pouvoir accompagner les agents administratifs de son service. Et aujourd'hui tout particulièrement, alors que la comptable et la chargée de la paie elles aussi parties (entre autres...) ont été remplacées par des agents moins expérimentés.

Et pour le poste de DA, la Maire a choisi une très jeune femme, certes avec une tête bien faite mais sans expérience, hormis le mérite indéniable d'avoir été suppléante de l'ancien Président du Conseil départemental aux dernières législatives. Directement en cadre de catégorie A. Et dans le dos de la commission Ressources humaines qui inclut des élus minoritaires. La pilule est censée passer avec un temps de travail à 80 %, comme si les difficultés du service administratif s'étaient allégées entre-temps...

Aujourd'hui, il nous semble urgent de revoir les conditions de travail des agents (missions, qualité de vie au travail...), sous peine de continuer à voir la valse de leurs arrivées-départs, jamais gage de qualité de service pour les administrés.

Comme beaucoup de communes, et par mesure évidente d'économie, le conseil municipal a voté en décembre 2022 avec notre soutien, la totale extinction de l'éclairage public de 23h à 5h. Mais le sujet aurait mérité d'être mieux travaillé, en associant les élus minoritaires. Des questions restent en effet sans réponse : cela va-t-il faciliter les incivilités et accentuer le sentiment d'insécurité ? Probablement pas si la commune s'équipait de vidéo-protection comme toutes les communes avoisinantes. Il n'existe à ce jour aucune preuve sur le lien entre obscurité et délinquance. Par contre, la vidéo-protection pourrait aider les forces de l'ordre dans la résolution d'enquêtes et pourrait s'entendre comme une démarche citoyenne. Mais le débat est littéralement refusé par la Maire. De plus, une modulation des zones d'extinction aurait dû être prévue près des services d'urgence comme les pompiers et la gendarmerie, et là où des emplois sont nocturnes comme les établissements de santé, les boulangeries... Et dans les zones de circulation routière exiguës sans lumière, le marquage au sol délimitant les bas-côtés pourrait devenir impératif pour améliorer la sécurité de tous.

■ TRIBUNE "POUR VILLENEUVE AVEC VOUS"

Soucieux de l'avenir de notre commune, nous souhaitons pour 2023 du dynamisme et de l'engagement, à la hauteur des défis globaux qui nous attendent avec plus de transparence et de décisions collégiales. Aux remarques faites dans les diverses réunions, on nous répond que tout est fait comme il faut, un peu de modestie serait de mise. Nous proposons, suite au bilan de mi-mandat, une « réunion publique sur ce qui a été fait et ce qu'il reste à faire ».

C'est
Arrivé
!

Le repas des aînés

Dimanche 5 février a eu lieu le repas annuel des aînés organisé par le CCAS de la commune à la Maison des Astars.

Cette rencontre a été l'occasion de rappeler les actions du CCAS : mobilité, lutte contre l'isolement et les fragilités, solidarité Ukraine, atelier mémoire avec Résonance...

Le repas a été préparé et servi par le Relais du Buis d'Aps à Alba-la-Romaine. Ce moment de convivialité et de partage a été apprécié par les nombreux participants.



C'est
Nouveau
!

Une expo à voir

L'exposition sur "Le Petit Prince" est à découvrir jusqu'au lundi 27 février à la bibliothèque. Les dessins et poèmes sont des créations des élèves de CM1/CM2 de l'école du Parc. Pour ce travail de créativité, ils ont été accompagnés par leur enseignante Mme Bureau.



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE CRÉATION D'UN PÔLE SANTÉ BIEN-ÊTRE

La création du Pôle santé bien-être vient de la volonté de rénover un bâtiment vide afin de créer un endroit de travail et de collaboration pour des professionnels de santé et de bien-être ; ceci afin de permettre à la population d'accéder à une plus grande offre de soins. Le Pôle abrite Mélanie Ardisson, gérante d'Audicina (présentée dans Lou Pitchoun de septembre 2022), Emmanuelle Lanjard Ramos, sophrologue, et Johanna Gastaud, gérante de MEF bien-être. Le cabinet infirmier de Sophie Marcoux et d'Emmanuel Ferrer a également aménagé dans les locaux le 1^{er} janvier dernier (contact : 06 19 59 41 23).

Le Pôle santé bien-être occupe les anciens locaux de la pharmacie

Situé 10 rue de l'Enclos de la Plaine à Villeneuve-de-Berg, à côté du laboratoire d'analyses médicales et du cabinet de kinésithérapie, c'est un endroit facile d'accès et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le cabinet d'orthophonie

Le cabinet d'orthophonie de Laura Esteves a déménagé le 1^{er} novembre pour s'installer au Pôle santé bien-être. L'orthophoniste peut prévenir, diagnostiquer et rééduquer les troubles de la déglutition, de la voix, des fonctions oro-myo-faciales, du langage oral et des apprentissages ainsi que les troubles d'origines neurologiques (AVC, traumatisme crânien, Alzheimer, Parkinson, etc.). Les séances ont lieu sur rendez-vous, aussi bien pour les nourrissons, les enfants, les adolescents, les adultes dont les personnes âgées. Contact : 07 81 37 68 89.

Le cabinet de sophrologie

Emmanuelle Lanjard Ramos accueille les enfants, les adolescents et les adultes à son cabinet de sophrologie au Pôle santé bien-être le lundi, jeudi, vendredi et samedi matin sur rendez-vous. Elle se rend à domicile le mardi. Auparavant, elle travaillait comme aide médico-psychologique dans le milieu du handicap et en gériatrie, elle s'est formée à la sophrologie en 2016. La sophrologie est un ensemble de techniques de relaxation et d'activation du corps et de l'esprit, destiné à mobiliser les capacités et les ressources de chacun pour améliorer le quotidien, renforcer la confiance en soi et l'image positive de soi. La sophrologie peut accompagner la grossesse, la préparation d'un examen ou d'un entretien professionnel, une compétition sportive, le passage du permis de conduire. Elle peut être un soutien pour les personnes souffrant de troubles alimentaires, de phobies, d'addictions, de stress et d'angoisse, de troubles du sommeil, de surmenage. Elle peut aussi être une aide lors d'un traitement médical (gestion de la douleur) et d'une maladie (dépression, cancer, acouphène...). Contact : 06 29 92 25 65.

MEF bien-être

MEF bien-être est une entreprise gérée par Johanna Gastaud, auparavant responsable du Spa Lou Capitelle à Vogüé. MEF bien-être propose des massages bien-être individuels ou en duo sur Villeneuve-de-Berg et alentours. À domicile, en institut ou en entreprise. Johanna Gastaud est spécialisée dans l'audit et l'accompagnement à la création d'instituts et de spas bien-être. Elle délivre des formations en massages et en techniques esthétiques. Tous les mardis, Johanna Gastaud vous accueille au Pôle santé bien-être. Contact : 06 31 65 12 83.



Une infirmière et un infirmier, une orthophoniste, une sophrologue et une spécialiste des massages bien-être et des techniques esthétiques sont réunis dans les anciens locaux de la pharmacie.

Lou, lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg | Directeur de publication : Sylvie Dubois, maire | Rédaction : équipe municipale | Photos : Mairie, Freepik | Maquette et mise en page : Vizo Studio (vizostudio.com) | Impression : Copy Com (copy-com.com) | Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement | Ne pas jeter sur la voie publique.

